

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An 7 fr.
Six Mois 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

L'Esprit de la Psychiatrie Française d'aujourd'hui

Nous avons, en son temps, donné le résumé de la leçon d'ouverture du cours de M. le Professeur Jean Lépine. Nous sommes heureux de pouvoir en publier aujourd'hui les conclusions qui intéressent plus particulièrement le rôle social du médecin aliéniste, et que tous nos lecteurs liront avec plaisir.

Le problème a une portée plus générale. Même non-déliquants, ces instables, ces excitables sont devenus assez nombreux pour qu'à leur sujet se pose, qu'on le veuille ou non, la double question : d'où viennent-ils, où allons-nous ? D'où viennent-ils ? Eh ! Messieurs, vous savez bien que les nations ont les fous qu'elles méritent, et que l'augmentation de la morbidité névropathique correspond exactement à la diffusion de la tuberculose, de la syphilis, et beaucoup plus encore de l'alcool. Vous savez que les statistiques sont là pour le dire, les statistiques régionales, comme celles des départements normands pour l'eau-de-vie, des départements du Midi pour l'absinthe, statistiques globales pour l'ensemble du pays, et que toutes montrent, en même temps que l'augmentation de la consommation de l'alcool, l'augmentation du nombre des aliénés internés, l'augmentation des crimes et délits, surtout des attentats contre les personnes, l'augmentation des conscripts invalides au conseil de révision.

En vain les intéressés se ferment les yeux et se bouchent les oreilles, jamais les faits n'ont crié plus haut, jamais démonstration plus complète n'a été faite à un pays. Le surmenage ouvrier, les conditions économiques difficiles intervenant, c'est entendu, mais c'est l'alcoolisme seul qui est responsable de l'étendue du mal. Et l'alcoolisme va croissant. *Caveant consules !*

Non, Messieurs, ils dissertent, ils atermoient, ils renvoient à la Commission, et nous attendons encore les mesures de salut public que l'Académie de médecine a réclamées : limitation du nombre des débits, interdiction de la fabrication et de la vente de l'absinthe, suppression du privilège des bouilleurs de cru.

Où allons-nous ? Assurément vers un nouveau détour du labyrinthe, vers des charges sociales nouvelles pesant plus lourdement sur des épaules plus débiles. Car, il faut bien le dire, au nom de la psychiatrie, par le jeu de ces influences héréditaires dont je vous ai entretenus, ce n'est pas sur la génération présente que l'alcoolisme d'aujourd'hui marquera la plus profonde empreinte. J'aime mieux soigner un délirant alcoolique robuste, dont les parents étaient sains, car il guérira de l'accès violent qui l'amène, qu'un de ces débiles, fils d'alcooliques, qui traitent toute leur existence l'indigence irrémédiable du cerveau.

Et puis, à côté des fous que l'on enferme, à côté des demi-fous que l'on soigne épisodiquement, il y a la foule moutonnaire dont fatalement la mentalité se transforme. Et voilà pourquoi nous assistons à cet affaiblissement général des volontés, cet affaiblissement des énergies, qui se traduit par l'indifférence croissante aux intérêts généraux, par la tendance mystique à faire appel à la protection de l'Etat, par le développement d'un individualisme égoïste et malade, par le déchaînement des instincts de violence, le goût du luxe, des satisfactions immédiates et l'imprévoyance du lendemain.

Et lorsque ces traits de caractère viennent à s'accroître, lorsque nous observons, comme il y a quelques années dans le Midi, l'un de ces grands mouvements de foule qui apparaissent au spectateur impartial comme des cas de psychose collective, ce n'est pas seulement le tempérament de la race qui est en cause. Ce qui avait mis ces villes en délire, ce n'était pas uniquement la crise économique, ni le grand soleil jouant à travers les feuilles des arbres de l'Esplanade ou du Cours. Sous ces arbres, il y avait des tables, où l'absinthe était servie, et là encore nous retrouvons l'influence de l'alcool.

Messieurs, les nations ont, comme les individus, leurs faiblesses, leurs crises, et aussi leurs retours. La crise actuelle n'a que trop duré. Il est temps, pour ceux à qui leurs études ne laissent pas l'excuse de l'ignorance, de faire comprendre à l'ensemble d'un pays qui s'abandonne à la servitude volontaire de l'alcoolisme, que ce n'est pas seulement le tempérament de la race qui est en cause. Ce qui avait mis ces villes en délire, ce n'était pas uniquement la crise économique, ni le grand soleil jouant à travers les feuilles des arbres de l'Esplanade ou du Cours. Sous ces arbres, il y avait des tables, où l'absinthe était servie, et là encore nous retrouvons l'influence de l'alcool.

ment, en dépit de toutes les résistances, on fait triompher les progrès de l'hygiène publique. C'est une hygiène aussi que celle de l'esprit. Elle peut conduire également à des économies précieuses sur les budgets d'assistance ou sur les dépenses des services pénitentiaires. Mais il y a mieux, mieux même que l'espoir d'avoir, dans quelques années, des contingents plus valides et un meilleur rendement dans notre industrie.

Si, comme je le disais, nos cellules cérébrales, par la somme de leurs souvenirs et la valeur de leurs traditions, sont les plus nobles de notre organisme, il est une nation dont on a pu dire qu'elle était le cerveau du monde, par la longue gloire de son passé, par le rayonnement de son activité intellectuelle, et parce que c'est d'elle que sont nées les idées généreuses qui sont la vie des peuples modernes.

Cet héritage de souvenirs et cette réserve d'espérances, voilà, Messieurs, le patrimoine que vous avez à défendre. Pour y réussir, il vous suffit d'une claire notion des nécessités présentes et d'une foi robuste en cet idéal personnel, quel qu'il soit, dont parlait Pasteur. C'est peut-être cette foi qui manque le plus, et pourtant comme il est aisé de se rendre compte que ces énergies latentes sont toujours là et qu'il suffirait d'un effort pour les réveiller !

Si votre génération, mieux que la nôtre, sait lutter contre ces tares sociales qui affaiblissent le pays, elle ne sera pas longue à retrouver ce quelque chose qu'il est difficile de définir, mais que l'on éprouve, et qui est le sentiment de la fierté nationale. C'est un peu la vie même du pays. Vous connaissez la vieille histoire de Tyrée. Quand Aristomènes de Messénie eut écarté les Lacédémoniens, ceux-ci invoquèrent l'oracle de Delphes, qui leur dit de demander un chef aux Athéniens. Mais Athènes ne voulait, ni contribuer à la grandeur de Sparte, ni se dérober aux ordres d'Apollon. Elle envoya celui de ses citoyens qui devait être le plus mauvais soldat : Tyrée était un maître d'école boiteux et qui passait pour fou. Mais ce fou était un poète, qui sut refaire à ces vaincus une âme nationale et les entraîna par ses chants de victoire en victoire, jusqu'au jour où fut établie l'hégémonie spartiate sur tout le Péloponèse.

Mais il n'est pas besoin, n'est-ce pas, de remonter jusqu'aux temps lointains de la deuxième guerre messénique, pour éprouver cette vertu singulière de l'idée, et l'histoire qui en témoigne, ce n'est pas seulement celle du passé, c'est celle qui s'écrit tous les jours.

Depuis l'âge des légendes, la puissance morale est celle des efforts patientement soutenus, celle des triomphes longtemps attendus du droit, celle des victoires imprévues des grandes causes, celle qui anime les luttes des peuples pour l'indépendance, celle — pourquoi ne pas le dire ? — qui a dressé les bataillons de 92 dans les champs de blé de Valmy.

Quel idéal lointain pour quelle modeste besogne ! Messieurs, je vous ai promis, non un programme ou une méthode, mais un esprit. Et du reste, la vie ne se charge-t-elle pas de briser les ailes de nos illusions ?

L'enseignement pratique, il vous sera donné, et l'importance que j'y attache, l'intérêt que je lui porte et le soin que j'y mettrai auront de ma part une sanction dont je tiens à vous informer, et qui sera une juste sévérité aux examens. Mais il me semble que, lorsqu'on peut introduire dans sa vie professionnelle un peu de cet idéal, qui est comme l'air pur des grands sommets, on le doit. Je ne pense pas m'acquitter moins bien de mes fonctions, parce que je m'y donnerai tout entier.

Et puis, il y a un mot de Longfellow, que je crois juste, et que je voudrais encore vous citer, bien que l'image en soit un peu singulière : « Si tu veux tracer ton sillon droit et profond, accroche ta charrue à une étoile. »

Dans cette Maison, où ce grand idéaliste qu'était Claude Bernard remplissait l'office d'un génie familier, vous avez déjà, Messieurs, rencontré cet esprit.

L'homme de cœur et de pensée auquel je succède, et que je ne remplacerai pas, s'en était inspiré dans son enseignement. Vous perdez beaucoup à son départ, mais je puis, du moins, vous assurer que la clarté qui illuminera notre route est celle du flambeau qu'il m'a transmis.

Messieurs, pour le moindre progrès, la route est longue. Travaillons !

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Dans sa dernière réunion, tenue sous la présidence de M. le recteur, le conseil de l'Université de Lyon a décidé la création d'un Institut des Sciences économiques et politiques. Il a entendu ensuite le rapport de M. le professeur Couturier sur la mission à Beyrouth.

NOS HOPITAUX

Ecole de sages-femmes externes. — M. le Professeur Fabre fera à la Charité, le dimanche 7 juillet, à dix heures du matin, dans la salle de cours de la clinique obstétricale, une leçon s'adressant aux sages-femmes du département, sur la prophylaxie de la mortalité infantile.

NOS FACULTÉS

Faculté des Sciences. — Examen du P. C. N. — Les candidats dont les noms suivent ont été reçus définitivement, à la suite des épreuves orales :

MM. Marion, Jandot, Paul Michel, Marchal, Gaston Léorat, Louis Léorat, Georges Michel, Lamourette, Martène, Reboul François, Nectoux, Négret, Perret, Passol, Ralsin, Rancoule, Mondan, Odéon, Reboul Eugène, Verne, Vignon, Vialle, Sollier, Tastevin, Adenis, Alboussalam, Thibaudier, Thollon, Soupe, Simon, Sabot, Stéphani, Rouvière, Rouast.

Faculté des Lettres

M. Homo, chargé du cours d'antiquités grecques et romaines à la Faculté de Lyon, a présenté à l'Académie des inscriptions une étude très documentée sur la topographie urbaine de Rome et les indications de domiciles.

L'indication précise de domicile était une nécessité absolue pour les grandes villes de l'antiquité comme elle l'est aujourd'hui pour les grandes villes modernes.

Comment le problème a-t-il été résolu dans la ville d'un million d'habitants qu'était la Rome impériale ?

Différents documents nous renseignent à cet égard, particulièrement les colliers d'esclaves fugitifs. Les indications les plus constantes sont la mention de la « région » qui correspondait à Rome aux « arrondissements » de nos grandes villes et surtout du quartier (vicus).

Les rues ne portaient pas de plaques indicatrices, les maisons n'étaient pas numérotées. On comptait les lacunes par l'emploi de divers expédients, calcul du nombre de maisons, indication d'un signe caractéristique quelconque ou du nom du propriétaire. Les quartiers étaient beaucoup plus petits et moins peuplés que les nôtres ; l'identification des habitants se faisait plus facilement et la mention du domicile pouvait se présenter sous une forme assez sommaire.

UNE FÊTE CIVIQUE À LA SORBONNE

La Jeunesse Républicaine du 2^e arrondissement de Paris (Société d'éducation civique, de propagande républicaine et de préparation militaire) a organisé une fête civique le 7 juin dernier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à l'occasion de son dixième anniversaire.

Le succès fut considérable et malgré ses dimensions, l'immense vaisseau fut insuffisant. Ce fut pour M. G. Beauvisage, sénateur, qui y assistait, un vrai plaisir de voir que l'ordonnance générale de la fête s'inspirait des Fêtes civiques lyonnaises. Mais, en raison des concours que l'on peut trouver dans la capitale, on imagine tout l'éclat qui put être donné à cette grandiose manifestation.

Par une heureuse initiative, le programme était tout entier composé d'œuvres que les contemporains de la grande Révolution avaient entendues ou chantées. Et naturellement, cette résurrection des chants enflammés ou des poésies généreuses qui excitèrent ou célébrèrent la foi dans la patrie et la liberté, causèrent parmi les auditeurs un très grand enthousiasme.

Et quels interprètes ! Mlle Roch, MM. Paul Mounet et H. Mayer, de la Comédie Française ; Mmes Verlot-Crépin et B. Lavalette, premiers prix du Conservatoire ; MM. Rolland, de l'Opéra ; Marcel Legay, le chansonnier, etc., puis la Musique de la Garde républicaine, l'Ecole de chant choral (350 exécutants), l'Harmonie des anciens musiciens de l'armée, la Chorale de la Jeunesse Républicaine du 2^e arrondissement.

Après la « Marcelline » et une exhortation de M. Ferdinand Buisson, un membre de la Jeunesse Républicaine prononça le serment civique au nom de ses camarades. En voici le texte :

« Nous prenons, dans la pleine indépendance de notre conscience le solennel engagement de toujours obéir aux lois de l'honneur et du devoir, de prêter l'assistance envers les faibles, la justice envers tous, le dévouement envers notre Patrie et notre famille, la dignité envers nous-mêmes. »

« Nous n'abdiquons jamais notre liberté de pensée et nous chercherons dans le travail la vraie discipline de notre vie. »

« Dans ce palais universitaire, et devant les représentants du pays, nous proclamons notre dévouement sans ré-

serve à la République et à la France. » Nous coopérerons de tous nos efforts à l'affranchissement du peuple, dont nous sommes, par la science, la vérité et la justice. »

Le Ministre de l'Instruction publique, qui présidait, félicita les organisateurs de tendre leurs efforts vers la rénovation du culte du sentiment, qui n'apparaît comme le meilleur élément de cohésion entre les cœurs humains. »

M. Verlot, président-fondateur de la Jeunesse républicaine du 2^e arrondissement, définit en ces termes le programme des Jeunes républicains : « Former des caractères, susciter des énergies et des initiatives, donner aux adolescents la volonté d'action, le désir de la vérité et du progrès, l'esprit de tolérance et de liberté, telle est l'œuvre quotidienne que nous accomplissons... »

« Nous enseignons à nos jeunes adeptes l'amour et la solidarité sociale qui seront les assises solides et inébranlables de la société de demain. Nous leur enseignons aussi la foi au dévouement, au sacrifice à la patrie, cette grande association où tous doivent se sacrifier à tous. »

Disons en terminant le rapide compte rendu de cette fête magnifique que les assistants repurent comme souvenir un fac-similé du manuscrit de Rouget de l'Isle, paroles et musique. Cette curieuse reproduction du texte de la « Marseillaise » avait été fournie par M. Léon Boll, directeur du « Journal d'Alsace-Lorraine », à Strasbourg. G. B.

LES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

Leur cent-cinquantième anniversaire

Une proposition de loi, contresignée de MM. Marietton, Edouard Eynard, Emile Bender, Fleury-Ravarin, Justin Godart, Gourd et Augagneur, députés du Rhône, a été déposée hier sur le bureau de la Chambre, afin d'autoriser le gouvernement, à l'occasion du cent-cinquantième de la fondation des écoles vétérinaires, à faire dans l'ordre national de la Légion d'honneur, et en dehors des limites et des dispositions de la loi du 28 janvier 1897, des promotions dont le nombre ne pourra dépasser 3 croix d'officier et 14 de chevalier.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

EN ALLEMAGNE

Les Allemands ont eu le très grand mérite de comprendre avant beaucoup d'autres que l'enseignement technique professionnel est, en quelque sorte, un perfectionnement du bagage économique de la nation. Ils l'ont généralisé, et même universalisé, au plus grand avantage de leur expansion commerciale.

Les écoles techniques supérieures (*Technische Hochschulen*) sont ouvertes aux jeunes gens qui ont fait des études secondaires prolongées, et qui, au sortir du « Realgymnasium » ou de la « Realschule » ont fait un séjour de trois ans dans une école intermédiaire ou « Oberrealschule », où ils ont pu conquérir un nouveau diplôme, le « Reifezeugnis », diplôme qui peut seul ouvrir les portes de l'école technique supérieure.

Les jeunes gens, moins fortunés, qui, au sortir de l'école primaire, ont dû commencer à se procurer totalement ou partiellement leur gagne-pain ne sont pas, cependant, privés de l'enseignement technique. Les différents États de l'Allemagne ont eu le très grand mérite de vouloir et de réaliser l'enseignement obligatoire pour tous jusqu'à dix-huit ans. Il serait trop facile d'insister sur l'avantage admirable que ce progrès confère à nos voisins et concurrents.

Les écoles, dites de perfectionnement, qui sur toute la surface du territoire allemand continuent et développent l'enseignement technique, sont elles-mêmes partout, aujourd'hui, complétées pour les plus intelligents et les laborieux par des écoles facultatives de toutes sortes (écoles d'enseignement technique et autres, écoles de commerce et d'industrie, de degrés divers) qui peuvent permettre aux meilleurs élèves même l'accès des universités commerciales et des écoles scientifiques, c'est-à-dire l'enseignement supérieur. Mais ce n'est encore que l'exception. La règle, c'est l'universalité d'une sorte d'enseignement moyen et c'est en cela que consistent l'originalité et l'utilité capitale de la culture allemande.

La diffusion de l'école primaire, qui retient les enfants toute la journée, les écoles de perfectionnement n'occupent les jeunes gens que quelques heures par semaine. Ils peuvent donc commencer leur apprentissage comme ouvriers ou comme employés, et il n'y a pas lieu de s'occuper de la surveillance ou de la nourriture des élèves. C'est ce qui rend possible l'universalité de l'enseignement.

La création de cet enseignement général supérieur à la culture primaire est due surtout au développement intense, depuis cinquante ans, du commerce et de l'industrie allemands. La surproduction qui en est résultée a fait naître l'ambition germanique bien connue de conquérir tous les marchés du globe. Pour cet énorme commerce, principalement pour l'exportation, il a fallu créer toute une armée d'employés et de commis instruits et d'ouvriers très habiles : d'où la municipalité des écoles d'enseignement commercial et technique, et finalement le principe d'obligation pour la fréquentation de ces écoles.

Ces projets admirables que l'Allemagne a su réaliser dans son enseignement général professionnel et les résultats merveilleux qu'elle en a retirés, nous montrent la route à suivre ; il est temps que la France nous hâte de rattraper le temps perdu et de reprendre enfin notre distance.

L'Enseignement ménager en Belgique et en France

— (SUITE ET FIN) —

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER EN FRANCE. — ÉCOLES FRANÇAISES AMBULANTES MÉNAGÈRES ET AGRICOLES.

Introduction

Les écoles ambulantes françaises sont de deux sortes : les écoles ménagères et agricoles pour jeunes filles ; les écoles d'agriculture pour jeunes gens.

Ces deux catégories d'écoles partent du même principe : donner l'instruction ménagère et agricole, en allant au-devant des élèves, sans leur faire perdre contact avec la campagne.

Quelle est l'origine de ces écoles ? Quels en sont l'organisation et le fonctionnement ? Autant de points sur lesquels nous nous arrêterons successivement.

Origine des écoles ménagères. — L'Ecole pratique de laiterie, pour jeunes filles de Kerliver, dans le Finistère, fondée en 1884 ; celle de Coëtlogon, dans l'Ille-et-Vilaine, qui date de 1886 ; l'Ecole ménagère agricole de Monastier, dans la Haute-Loire, sont des établissements précurseurs des écoles ambulantes.

En 1907, la première commission du Comité d'organisation et de perfectionnement de l'enseignement de l'agriculture émit le vœu qu'il fût organisé, par le Ministère de l'Agriculture, des cours temporaires agricoles et ménagers. La même année, une somme de 40.000 francs fut votée pour être attribuée à ces cours.

En 1910, M. Fernand David, rapporteur du budget de l'Agriculture, disait : « Je crois qu'il faut s'occuper de la femme, qui est la gardienne du foyer et de qui dépend le bonheur familial. » Il proposait la création des Ecoles ménagères agricoles temporaires fixes et des Ecoles temporaires volantes.

La Société nationale d'encouragement à l'agriculture, ayant cette question à l'ordre du jour de son assemblée générale de février 1911, vota à l'unanimité les conclusions qui suivent : 1^o Que des écoles ménagères agricoles ambulantes soient créées dans tous les départements ; 2^o Qu'il soit créé un cours normal ménager pour la préparation des maîtresses et qu'il y ait lieu d'admettre les élèves-maîtresses sortant des Ecoles normales ; 3^o Que l'école ménagère ambulante tienne chaque année une session de trois mois, à l'Ecole normale, pour les élèves de troisième année, en vue de la vulgarisation, aussi rapide que possible, de l'enseignement ménager agricole à l'école primaire.

Organisation des écoles françaises ambulantes. — M. J.-M. Guillon, inspecteur générale de la Viticulture, dans un article publié en juin 1911, par le « Bulletin mensuel de l'Office de renseignements agricoles », a donné des Ecoles ambulantes la définition suivante :

« On appelle ainsi une école ménagère agricole départementale, qui se fixe, pendant une durée variable, dans une commune rurale, à la demande de la municipalité et par décision du préfet, et qui est déplacée à la fin de la session d'études pour être transportée dans une autre commune rurale. Cette école donne un enseignement ménager agricole adapté aux conditions économiques de la région où elle se trouve. »

Une des caractéristiques de l'enseignement ménager ambulante est donc sa souplesse, la facilité avec laquelle il s'adapte aux besoins locaux. Suivant que la région est à la production fourragère ou à céréales, la laiterie ou l'agriculture occuperont une place plus ou moins grande dans les programmes.

On distingue deux types d'écoles ambulantes : les écoles volantes d'une durée de trois semaines et les écoles fixes d'une durée de trois mois. Les premières ont l'avantage d'être plus économiques, de donner dix sessions par an : telles sont les écoles volantes de l'Ardeche et des Côtes-du-Nord.

L'école ambulante fixe se déplace tous les trois mois environ. Il n'y a habituellement que trois sessions par an, car il faut tenir compte du temps nécessaire au déménagement, et, d'autre part, il est difficile d'obtenir, pendant les vacances, une fréquentation régulière.

Le lieu et la durée de chaque session sont fixés par arrêté préfectoral, après examen des demandes formulées. Les frais sont à la charge des communes et des départements.

Les communes doivent fournir les locaux ainsi que le chauffage et l'éclairage. Elles doivent aider à l'installation et à l'emballage du matériel et fournir les produits nécessaires aux exercices pratiques.

Le traitement du personnel, l'allocation au professeur départemental d'agriculture, les indemnités aux professeurs

chargés des cours d'hygiène et d'élevage sont à la charge du département.

L'Etat accorde généralement une subvention aux départements qui organisent l'enseignement ménager.

Chaque école ambulante ménagère est placée sous la surveillance du professeur départemental d'agriculture, ou d'un délégué nommé par le préfet. Elle doit comprendre quinze élèves ou moins, vingt-cinq au plus. Le régime est l'externat ; les cours sont gratuits. Les conditions d'admission sont au nombre de deux : 1^o Etre âgée de quinze ans au moins ; 2^o Posséder une bonne instruction primaire.

Les élèves doivent, en outre, prendre l'engagement de suivre régulièrement les cours et de participer à tous les exercices pratiques.

Le matériel nécessaire est celui qui permet l'exécution de tous les travaux de la classe, de la cuisine, de la ferme, du blanchissage, la coupe et la confection des vêtements : bancs et tables, tableaux noirs, cuisinière, baratte, écrémeuse, couveuse, lessiveuse, machine à coudre, etc., etc.

Il est placé sous la responsabilité du personnel de l'école ambulante, et transportable d'une localité à l'autre.

Nommé par le préfet, le personnel se compose d'un professeur d'agriculture, du médecin de la localité, quand il veut bien se charger des cours d'hygiène et de puériculture, de deux maîtresses spécialement préparées à cet enseignement, aidées d'une sous-maîtresse pour les exercices pratiques.

Telle est, résumée à grands traits, l'organisation des écoles françaises ambulantes ménagères et agricoles ? Quel en est le fonctionnement ?

Fonctionnement des écoles ambulantes ménagères. — Les élèves sont exercés tous les jours, sauf les samedis, dimanches et fêtes, de 8 heures à 11 heures du matin, à tous les travaux pratiques de la ferme et aux travaux du ménage.

Les leçons théoriques, avec démonstrations pratiques aussi nombreuses que possible, se font l'après-midi, de 1 heure à 4 heures.

Trois fois par semaine, les élèves ménagères sont tenues de prendre le repas de midi à l'école, repas préparé par leurs soins et dont les frais sont partagés également par elles.

En général, le jour du marché de la localité, l'école ménagère ambulante reste ouverte au public et les maîtresses fournissent des renseignements aux visiteurs qui en demandent. Elles ont ainsi l'occasion de placer un conseil utile, de s'instruire des mœurs et coutumes locales, d'apprendre comment on parle et ce que l'on mange, de réagir contre l'ignorance et la routine, d'acquiescer l'expérience nécessaire à leur enseignement.

Le programme actuellement suivi comprend l'hygiène, l'économie domestique, l'instruction morale, la laiterie, l'agriculture et le jardinage, la production et l'exploitation du bétail, l'aviculture, l'apiculture, la comptabilité ménagère et agricole.

À la fin de chaque session, un jury fait passer les examens. Il se compose généralement du professeur départemental d'agriculture, de la directrice de l'école ambulante, de l'inspecteur primaire de la circonscription et de quatre personnes désignées par le préfet et choisies parmi les membres du Conseil général et parmi les présidents des comités agricoles du département.

Les examens portent sur toutes les matières du programme. Le classement s'établit par l'addition des notes de l'examen aux notes des travaux pratiques de l'année et des interrogations de classes.

Les résultats obtenus dans l'Ardeche et les Côtes-du-Nord méritent de s'imposer à l'attention de tous les départements. Remarquons cependant que, simple en apparence, le fonctionnement des écoles ambulantes ménagères et agricoles nécessite avant tout des professeurs habiles, des maîtresses capables et dévouées ; ces dernières ne peuvent être préparées que dans une Ecole normale spéciale.

Nécessité de créer une Ecole normale spéciale. — M. Duclos, inspecteur général de l'Agriculture, résumait comme suit, en 1908 (Bulletin déjà cité), les qualités que doivent posséder les maîtresses ménagères :

« Il faut qu'elles réunissent toutes les qualités qui leur permettront de s'imposer dans toutes les communes où elles passeront, afin d'obtenir des élèves un travail régulier et soutenu, car, il ne faut pas l'oublier, trois mois ne vite écoulés et pas une minute ne doit être perdue. »

« Les maîtresses ménagères devront posséder en outre d'une forte instruction générale, indispensable à tout professeur, une solide instruction technique,

(1) Communication faite le 2 août 1911 à la section de pédagogie du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenu à Dijon.

Succès !!!

LES PREMIERS FASCICULES DU
PORTFOLIO
du Tour du Monde

ont obtenu un succès inespéré

TOUT LE MONDE

Le chiffre ENORME de demandes qui sont parvenues et parviennent encore tous les jours à épuiser le premier tirage.

DÉPÊCHEZ-VOUS D'ACHETER LES PREMIERS FASCICULES

Le 13^e fascicule est en vente actuellement

Le 14^e paraîtra SAMEDI 29 Juin

SOMMAIRE DU 14^e FASCICULE :

PARIS. — Jardin des Tuileries et rue de Rivoli.
SEINE. — JARDIN. — Le Pont de la Chapelle.
ITALIE. — VENISE. — Le Pont de la Chapelle.
ALLEMAGNE. — FRANCKFURT. — Le Rœnchberg.
ANNOUE. — PHILLOE. — Temple hypétre.
ESPAGNE. — SARRAGOSSE. — Le Vieux Pont.
ESPAGNE. — SARRAGOSSE. — Maison de l'Infante.
FRANCE. — PHOEBUS (Vosges).
FRANCE. — KIROUAN. — Cœur de la Mosquée.
CALIFORNIE (U. S. A.). — Vallée de Yosemite.
SUISSE. — LUCERNE. — Le Pont de la Chapelle.
HOLLANDE. — ROTTERDAM. — Le Foeststeiger.
ALGERIE. — TLEMCEN. — L'Oasis.
ANGLETERRE. — LONDRES. — La Tour.
AUTRICHE. — STUTTGART. — Vieux Château.
PALESTINE. — JAFFA. — Une Rue.

EN VENTE PARTOUT 0 fr. 60

Les 14 premiers fascicules ensemble 5 fr. 10

MALADES ! CONVASCESCENTS ! ENFANTS !

ESTOMACS DÉLICATS !

ESSAYEZ : LE
RECONSTITUANT MOYNE

CELÉE STÉRILISÉE

Préparée exclusivement avec de
la volaille, du Jambon d'York et
des légumes frais.

60 Grammes

DE RECONSTITUANT MOYNE

font un repas.

Prix du flacon : 1 Franc.

Livraison ou Expédition
à domicile

En vente chez le fabricant : M^{me} V. MOYNE

11, Place de la Miséricorde, LYON.

Téléphone 2.49

Eaux Minérales Naturelles

Anc. Hôis. CHASTAGNER, J. CACHAT, R. SALLAYARD

DESSAUX

2 et 4, rue des Célestins, LYON

Téléphone 42-47

SERVICE RAPIDE A DOMICILE

PETITES DOUCHES LYONNAISES

Bains par Aspersions 0.30

4 ÉTABLISSEMENTS A LYON

44, rue de la République. 270, avenue de Saxe.

7, cours Lafayette. 7, grande rue de Guira.

GOUTTE, RHUMATISMES

NÉVRALGIES

et toutes

DOULEURS

soulagés immédiatement

par le

BAUME

D'AMYLÉOL CARRA

étudié et employé

depuis 1900

dans les Hôpitaux de Lyon

LE TUBE : 2 FRANCS

Toutes pharmacies

LABORATOIRES CARRA

VERDUN-sur-le-DOUBS

(S.-et-L.)

VILLAS HYGIÉNIQUES

A BON MARCHÉ

endroit le plus sain et le plus salubre

près de Lyon, tramway, à 0.10. Villas

depuis 3.800 francs. Terrains

depuis 1 fr. 50. Eau, gaz, électricité

S'adresser REYNARD

BRON-AVIATION

TÉLÉPHONE N° 2

Pour paraître en octobre prochain
6, 10 et 12 pages : 5 cent.

Le Journal de la Femme

JOURNAL QUOTIDIEN FÉMININ

Société anonyme au capital de 1.000.000 de fr.

(EN FORMATION)

2, place du Caire (11^e)

Il y a seulement quelques années l'idée d'un journal quotidien féminin est parue à beaucoup d'écrivains. Sa réalisation semblerait aujourd'hui toute naturelle, indispensable. C'est que l'activité féminine s'est, depuis, manifestée d'une façon vraiment merveilleuse dans tous les domaines, littéraire, artistique, scientifique, dans un mouvement immense, considérable ou plus simplement encore dans les œuvres de bienfaisance, de prévoyance, d'enseignement, etc.

Le Journal de la Femme, le premier quotidien féminin, vient donc à son heure.

PROGRAMME. — Pour cette œuvre véritablement nouvelle, il a paru nécessaire d'élaborer un programme aussi vaste, aussi large que possible, susceptible de grouper un très grand nombre d'adhésions. Le voici :

ŒUVRE SOCIALE. — Il y a, depuis plusieurs années, chez la femme, chez la jeune fille, une évolution, une métamorphose déterminées par le fonctionnement de lois économiques, morales et sociales nouvelles. La vie, l'éducation modernes ont créé en elles des forces neuves dont l'orientation reste encore incertaine. Le problème posé prend une importance considérable si l'on songe que toute la vie de la société repose en quelque sorte sur la femme, sur sa valeur, sa force et sa résistance morale. Complètement indépendant, mais largement libéral, Le Journal de la Femme se donnera avant tout pour tâche de fournir, de développer en elle le culte des belles et nobles choses. Bien informée, vivante, documentée et agissante à lire, groupant une rédaction littéraire et artistique hors de pair, il se flâte de devenir le journal de toutes les vraies femmes, composant cette élite aujourd'hui importante de l'intelligence, du savoir et du goût.

UN BULLETIN OFFICIEL. — Plusieurs associations féminines ont déjà demandé au nouveau quotidien d'être leur bulletin officiel. Le Journal de la Femme mettra ses volontiers ses colonnes à la disposition des œuvres, sociétés, associations féminines. Par lui, les initiatives fécondes de tant de femmes prendront plus de force, plus de cohésion et par suite plus d'efficacité.

UN SECRÉTARIAT FÉMININ. — Le Journal de la Femme ne peut se désintéresser du sort des milliers de femmes et de jeunes filles qui se consacrent à l'enseignement, au travail intellectuel, il voudrait donner en une vaste union toutes les associations déjà existantes, ayant, à côté de ce grand projet, le but plus particulier d'aider toutes les femmes, écrivains, professeurs, institutrices, étudiantes, etc., qui sont dans le besoin en leur procurant des situations honorables et suffisamment rémunérées, en facilitant leurs études ou leurs travaux.

MOUVEMENT FÉMINISTE. — Un journal féminin, quelles que soient ses idées, ne peut rester indifférent au mouvement considérable qui se développe actuellement. Les statistiques établies par le Conseil National des Femmes Françaises montrent qu'il y a aujourd'hui plus de 100.000 femmes intéressées à l'amélioration raisonnée et progressive de la condition légale de la femme.

Le Journal de la Femme, dans une rubrique quotidienne, fera connaître toutes les initiatives pouvant être utiles à cette cause.

MOUVEMENT INTELLECTUEL ET ARTISTIQUE. — Notre époque est marquée par une véritable « Renaissance Féminine ». Jamais on ne vit pareille abondance de talents littéraires, scientifiques et artistiques. Et à côté de ces innombrables créatrices, quel public attentif, avisé et enthousiaste.

Cette Renaissance est une des principales raisons de l'apparition du Journal de la Femme. Une page entière y sera consacrée chaque jour aux « Lettres, Sciences et Arts ».

SES NUMÉROS. — Le Journal de la Femme veut être et sera un journal complet, suffisant entièrement aux goûts et aux besoins de ses lectrices. Voici, à titre d'indication, ce qu'il publiera quotidiennement :

Page I. — Chronique ; Echos ; Grand Reportage.

Page II. — Conte ; Vie sociale et politique ; Mouvement féministe.

Page III. — Mondanités et Charité ; 1^{er} Roman.

Page IV. — Lettres ; Sciences ; Arts ; 2^e Conte.

Page V. — Modes.

Page VI. — Dernière Heure ; Faits-divers et Tribunaux ; deuxième Roman.

Page VII. — Théâtre ; Musique ; Concerts.

Page VIII. — Sports ; la Glane ; Chronique médicale ; le Home ; Bulletin financier.

Très rapidement, Le Journal de la Femme fera paraître le dimanche des numéros spéciaux de 10 à 12 pages avec supplément littéraire, morceaux de musique, modèles d'ouvrages de dames, etc.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS. — Le Journal de la Femme compte publier des chroniques, contes et romans des écrivains les plus célèbres et les plus estimés d'aujourd'hui. Citons entre autres : MM. Maurice Barres, René Bazin, Paul Bourget, Jules Claretie, comte d'Audoubert, Frédéric Masson, comte Albert de Mun, Marcel Prévost, Henry Roujon, de l'Académie Française.

Mmes Juliette Adam, Lucie Félix-Faure, Guyau, Aurélien, Jean Berthelot, Brada, Alphonse-Daudet, Gérard d'Houville, Daniel Lescaud, Camille Pert, Gabrielle Roy, Marcelle Tinayre, etc.

MM. Paul Acker, Jean Aicard, Henry Bordeaux, Abel Hermant, Paul et Victor Marguerite, François de Niom, Georges Ohnet, J.-H. Rosny, etc.

UNE FORCE MISE AU SERVICE DE LA FEMME. — Ce qui a manqué jusqu'à ce jour aux efforts si généreux d'un grand nombre de femmes, c'est un moyen d'action puissant. Un journal quotidien, ayant un tirage important, est seul capable, par son influence, sa périodicité, de « faire quelque chose ».

Pour être vraiment fort, le quotidien féminin doit compter un grand nombre d'adhésions. Toutes les femmes comprennent le concours qu'il peut leur apporter. Elles s'y abonneront, y feront abonner leurs amies.

Par elles, Le Journal de la Femme obtiendra l'autorité, la force nécessaire à la grande tâche qui lui incombe.

Une rage de s'enlaidir. — La beauté est sans doute un sentiment subjectif qui varie dans son essence selon les latitudes. Si les Européennes ont laissé à certaines femmes d'Afrique ou d'Asie l'habitude de se mettre des anneaux dans le nez ou de se teindre les ongles et les dents, de se faire tatouer le visage ou déformer les lèvres et les pieds, elles ont cependant la rage de s'enlaidir en faisant disparaître à la longue la fraîcheur de leur peau et l'éclat de leur teint par des fards. Alors que les mauvais savons durcissent et irritent la peau, le savon Cadum, à base de l'antiseptique aujourd'hui si employé, agit à l'instant des crèmes les plus douces et sa mousse dégage une excellente odeur. Jamais le savon Cadum n'enflamme la peau, jamais il ne la fait peler. Pour relever le savon Cadum remplacé avantageusement l'artifice des fards. En vente dans toutes les pharmacies ; 1 franc le pain.

TABLEAU DES EXAMENS

PREMIER EXAMEN DE CHIRURGIEN-DENTISTE

Jury : MM. Testut, président ; Latarjet, Tavernier.

Candidats : MM. Ducros, Gay, Genest, Janin, Joug, Lock, Molle, Paupert, Péthelaz, Reboullet, Widmer.

Le samedi 29 juin, à 8 heures du matin (salle des thèses).

QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Lacassagne, président ; Mouriquand, Savy.

Candidats : MM. Guichot, Renard, Lacroix, Despujols.

Le samedi 29 juin, à 8 heures du matin (laboratoire de médecine légale).

DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Hugonnet, président ; Doyon, Cade.

Candidats : MM. Dirat, Fontaine, Cordier, Merland, Loiseau, Maïre.

Le samedi 29 juin, à 8 heures du matin (salle des examens, n° 1).

Jury : MM. Renaut, président ; Morat, Nogier.

Candidats : MM. Mélin, Lauzière, Billot, Krouch, Leguay.

Le samedi 29 juin, à 9 h. 1/2 du matin (salle des examens, n° 2).

TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie. Oral)

Jury : MM. Vallas, président ; Commandeur, Gayet.

Candidats : Mlle Smirnoff, MM. Dumas (D.), Vulliet, Rey (Ch.-J.), Dajlat.

Le samedi 29 juin, à 5 heures (salle des examens, n° 2).

QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Florence, président ; Lesieur, Etienne Martin.

Candidats : MM. Lhuissier, Heyraud, de Sablet d'Estère.

Le samedi 29 juin, à 5 heures (salle des thèses).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie)

Jury : MM. Teissier, président ; Lépine (J.), Piéry.

Candidats : MM. Naz, Turc, Francillon.

Le samedi 29 juin, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (service de M. Teissier).

ÉPREUVE OBSTÉTRICALE DU CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (1^{re} partie)

Jury : MM. Fabre, président ; Commandeur, Voron.

Candidats : MM. Baudin, Bachelet, Cazalas, Dupain, Prel, Melon, Freydier.

Le lundi 1^{er} juillet, à 9 heures du matin, à la Charité (Laboratoire de la Clinique obstétricale).

ÉPREUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (2^e partie)

Jury : MM. Paviot, président ; Piéry, Savy.

Candidats : MM. Sage, Palayer, Chenu (Fr.), Michel (P.), Bonnaud, Mlle Bonnaud, M. Reyès.

Le lundi 1^{er} juillet, à 9 heures du matin, à la Charité (Laboratoire de la Clinique obstétricale).

ÉPREUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (2^e partie)

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Etienne Martin, Piéry.

Candidats : MM. Magnin, Luquet (Jules), Mlle Baussand, Mme Lerche.

Le mercredi 3 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses).

THÈSE

Contribution à l'étude du traitement du cancer par le sélénium.

Jury : MM. Teissier, président ; Pic, Cade, Savy.

Candidat : M. Girard (P.).

Le jeudi 4 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses).

Le lundi 1^{er} juillet, à 5 heures (Laboratoire d'Anatomie pathologique).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (1^{re} partie)

Jury : MM. Rollet, président ; Gayet, Le-riche.

Candidats : MM. Bachelet, Cazalas, Dupain.

Le lundi 1^{er} juillet, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Rollet).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (1^{re} partie)

Jury : MM. Poncet, président ; Laroyenne, Tavernier.

Candidats : MM. Prel, Melon, Freydier.

Le mardi 2 juillet, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Poncet).

THÈSE

Quelques documents médicaux et sociaux sur 100 familles nombreuses lyonnaises.

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Fabre, Patel, Voron.

Candidat : M. Demôle.

Le mardi 2 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses).

THÈSE

De l'expropriation des immeubles insalubres (Nécessité de modifier la législation française).

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Le-sieur, Cade, Arling.

Candidat : M. Niepce.

Le mardi 2 juillet, à 5 h. 1/2 (Salle des Thèses).

ÉPREUVE PRATIQUE DU QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Candidats : MM. Magnin, Luquet (Jules), Mlle Baussand, Mme Lerche.

Le mercredi 3 juillet, à 3 heures du matin, sous la surveillance de M. Et. Martin (Laboratoire de Médecine légale).

TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (2^e partie. — Oral)

Jury : MM. Guaiat, président ; Collat, Cade.

Candidats : MM. Sage, Palayer, Chenu (Fr.), Tissot.

Le mercredi 3 juillet, à 5 heures (Salle des Examens, n° 2).

QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Etienne Martin, Piéry.

Candidats : MM. Magnin, Luquet (Jules), Mlle Baussand, Mme Lerche.

Le mercredi 3 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses).

THÈSE

Contribution à l'étude du traitement du cancer par le sélénium.

Jury : MM. Teissier, président ; Pic, Cade, Savy.

Candidat : M. Girard (P.).

Le jeudi 4 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses).

Le lundi 1^{er} juillet, à 5 heures (Laboratoire d'Anatomie pathologique).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (1^{re} partie)

Jury : MM. Rollet, président ; Gayet, Le-riche.

Candidats : MM. Bachelet, Cazalas, Dupain.

Le lundi 1^{er} juillet, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Rollet).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (1^{re} partie)

Jury : MM. Poncet, président ; Laroyenne, Tavernier.

Candidats : MM. Prel, Melon, Freydier.

Le mardi 2 juillet, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Poncet).

THÈSE

Quelques documents médicaux et sociaux sur 100 familles nombreuses lyonnaises.

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Fabre, Patel, Voron.

Candidat : M. Demôle.

Le mardi 2 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses).

THÈSE

De l'expropriation des immeubles insalubres (Nécessité de modifier la législation française).

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Le-sieur, Cade, Arling.

Candidat : M. Niepce.

Le mardi 2 juillet, à 5 h. 1/2 (Salle des Thèses).

ÉPREUVE PRATIQUE DU QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Candidats : MM. Magnin, Luquet (Jules), Mlle Baussand, Mme Lerche.

Le mercredi 3 juillet, à 3 heures du matin, sous la surveillance de M. Et. Martin (Laboratoire de Médecine légale).

TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (2^e partie. — Oral)

Jury : MM. Guaiat, président ; Collat, Cade.

Candidats : MM. Sage, Palayer, Chenu (Fr.), Tissot.

Le mercredi 3 juillet, à 5 heures (Salle des Examens, n° 2).

QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Etienne Martin, Piéry.

Candidats : MM. Magnin, Luquet (Jules), Mlle Baussand, Mme Lerche.

Le mercredi 3 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses).

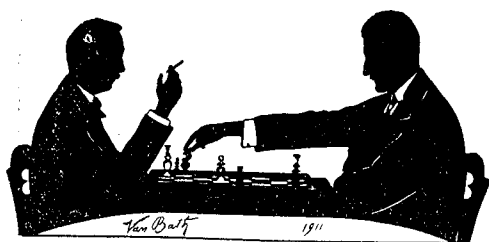
THÈSE

Contribution à l'étude du traitement du cancer par le sélénium.

Jury : MM. Teissier, président ; Pic, Cade, Savy.

Candidat : M. Girard (P.).

Le jeudi 4 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses).

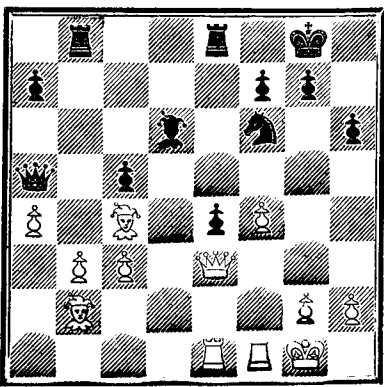


AUX DÉBUTANTS

Défense des deux cavaliers (suite)
Comme l'exemple des maîtres constitue, à notre avis, la meilleure des démonstrations, nous continuons l'étude de la défense des deux cavaliers par cette jolie partie :

PARTIE N° 32

Blancs M. HERVE Noirs M. GASPARY



Position après le 24^e coup des blancs

1. P 4 R 2. P 4 R 3. P 4 R 4. C 5 CR
Ce coup fait gagner un pion, mais laisse l'attaque aux noirs, par conséquent P 4 R 3 paraît plus solide et si 4. P 4 D ? - P x P : 5. R 4 - C x P ; 6. T 1 R - F 2 R ; 7. T x C - P 4 D ; 8. P x P - D x F ; 9. C 3 FD - 5 FD ; 10. C x P - P 4 FR ; 11. C x C - P x T ; 12. C x F - R x C ; 13. F 5 C+ - R 2 F ; 14. D 5 T+ - P 3 CR ; 15. D 4 TR, les noirs sont mieux.

6. P 4 D 7. P 4 D 8. F 2 R 9. C 3 FR 10. C 5 R 11. P 4 FR 12. T 1 FR 13. P 4 D 14. P 4 FR 15. C 3 FD 16. P 4 FR 17. P 2 D - T 1 D 18. P x P - F 4 FD ; 19. F 3 R - C 4 D 20. T 1 CD 21. C 3 TD - T 1 CD ; 22. C 5 CD - T x C ; 23. F x T - T 1 D ; 24. R 4 - P x P ; 25. P x P - F 4 FD ; 26. F 3 R - C 4 D 27. C 2 D ? 28. C 2 D 29. P x P 30. P x P 31. P x P 32. C 4 FD

On pouvait jouer aussi P x P en pas : 12. C x P D - F 3 D ; 13. P 3 TR - R 4 - R 4 - F 4 FR ; 15. C 3 FD - T 1 D 16. P 4 FR 17. P 2 D - T 1 D 18. P x P - F 4 FD ; 19. F 3 R - C 4 D 20. T 1 CD 21. C 3 TD - T 1 CD ; 22. C 5 CD - T x C ; 23. F x T - T 1 D ; 24. R 4 - P x P ; 25. P x P - F 4 FD ; 26. F 3 R - C 4 D 27. C 2 D ? 28. C 2 D 29. P x P 30. P x P 31. P x P 32. C 4 FD

Faute qui coûte un pion : F 4 FD était préférable.
18. F x F 19. P x C 20. P x C 21. D 1 FD 22. D 3 R 23. T 1 R 24. P 4 TD
Commencant une attaque hasardeuse.

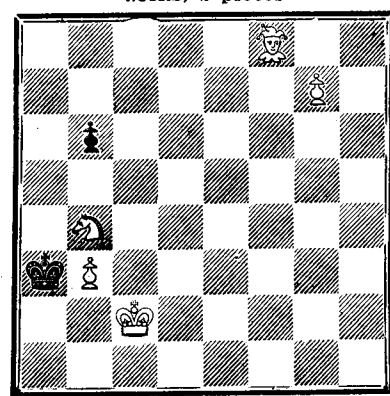
DIAGRAMME

24. F x F 25. P x C 26. P x C 27. D 1 FD 28. D 3 R 29. T 1 R 30. P 4 TD
Ils auraient dû garder leur fou qui était nécessaire pour arrêter les pions adverses.

31. P 5 FR 32. D x R 33. L'avancement du PFD paraît plus fort. 34. T 3 FR 35. T 3 CR+ 36. Coup inutile ; D 4 TR était plus fort. 37. D 4 TR 38. F 7 FR 39. Seul coup qui paralyse l'attaque des blancs. 40. D x P+ 41. T 3 FR 42. D 2 R+ 43. D 2 FD 44. Si 42. P 5 T - P 5 T ; 43. P 6 T - P 6 T et gagne, car si 44. T 3 CR - P 7 T et si 44. P 7 T - R 2 C. 45. P 5 T 46. T x P 47. Grosse faute, mais la partie ne pouvait être sauvée, le PTD gagne. Les noirs annoncent mat en cinq coups.

PROBLEME N° 32 (3 points)

NOIRS, 2 pièces



BLANCS, 5 pièces

Mat en trois coups

SOLUTION DU PROBLEME N° 30

1. D 7 CR 2. D 7 CR 3. D 6 CD mat. 4. D 7 CR 5. D 7 CR 6. D 7 CR 7. D 7 CR 8. D 7 CR 9. D 7 CR 10. D 7 CR 11. D 7 CR 12. D 7 CR 13. D 7 CR 14. D 7 CR 15. D 7 CR 16. D 7 CR 17. D 7 CR 18. D 7 CR 19. D 7 CR 20. D 7 CR 21. D 7 CR 22. D 7 CR 23. D 7 CR 24. D 7 CR 25. D 7 CR 26. D 7 CR 27. D 7 CR 28. D 7 CR 29. D 7 CR 30. D 7 CR 31. D 7 CR 32. D 7 CR 33. D 7 CR 34. D 7 CR 35. D 7 CR 36. D 7 CR 37. D 7 CR 38. D 7 CR 39. D 7 CR 40. D 7 CR 41. D 7 CR 42. D 7 CR 43. D 7 CR 44. D 7 CR 45. D 7 CR 46. D 7 CR 47. D 7 CR 48. D 7 CR 49. D 7 CR 50. D 7 CR 51. D 7 CR 52. D 7 CR 53. D 7 CR 54. D 7 CR 55. D 7 CR 56. D 7 CR 57. D 7 CR 58. D 7 CR 59. D 7 CR 60. D 7 CR 61. D 7 CR 62. D 7 CR 63. D 7 CR 64. D 7 CR 65. D 7 CR 66. D 7 CR 67. D 7 CR 68. D 7 CR 69. D 7 CR 70. D 7 CR 71. D 7 CR 72. D 7 CR 73. D 7 CR 74. D 7 CR 75. D 7 CR 76. D 7 CR 77. D 7 CR 78. D 7 CR 79. D 7 CR 80. D 7 CR 81. D 7 CR 82. D 7 CR 83. D 7 CR 84. D 7 CR 85. D 7 CR 86. D 7 CR 87. D 7 CR 88. D 7 CR 89. D 7 CR 90. D 7 CR 91. D 7 CR 92. D 7 CR 93. D 7 CR 94. D 7 CR 95. D 7 CR 96. D 7 CR 97. D 7 CR 98. D 7 CR 99. D 7 CR 100. D 7 CR 101. D 7 CR 102. D 7 CR 103. D 7 CR 104. D 7 CR 105. D 7 CR 106. D 7 CR 107. D 7 CR 108. D 7 CR 109. D 7 CR 110. D 7 CR 111. D 7 CR 112. D 7 CR 113. D 7 CR 114. D 7 CR 115. D 7 CR 116. D 7 CR 117. D 7 CR 118. D 7 CR 119. D 7 CR 120. D 7 CR 121. D 7 CR 122. D 7 CR 123. D 7 CR 124. D 7 CR 125. D 7 CR 126. D 7 CR 127. D 7 CR 128. D 7 CR 129. D 7 CR 130. D 7 CR 131. D 7 CR 132. D 7 CR 133. D 7 CR 134. D 7 CR 135. D 7 CR 136. D 7 CR 137. D 7 CR 138. D 7 CR 139. D 7 CR 140. D 7 CR 141. D 7 CR 142. D 7 CR 143. D 7 CR 144. D 7 CR 145. D 7 CR 146. D 7 CR 147. D 7 CR 148. D 7 CR 149. D 7 CR 150. D 7 CR 151. D 7 CR 152. D 7 CR 153. D 7 CR 154. D 7 CR 155. D 7 CR 156. D 7 CR 157. D 7 CR 158. D 7 CR 159. D 7 CR 160. D 7 CR 161. D 7 CR 162. D 7 CR 163. D 7 CR 164. D 7 CR 165. D 7 CR 166. D 7 CR 167. D 7 CR 168. D 7 CR 169. D 7 CR 170. D 7 CR 171. D 7 CR 172. D 7 CR 173. D 7 CR 174. D 7 CR 175. D 7 CR 176. D 7 CR 177. D 7 CR 178. D 7 CR 179. D 7 CR 180. D 7 CR 181. D 7 CR 182. D 7 CR 183. D 7 CR 184. D 7 CR 185. D 7 CR 186. D 7 CR 187. D 7 CR 188. D 7 CR 189. D 7 CR 190. D 7 CR 191. D 7 CR 192. D 7 CR 193. D 7 CR 194. D 7 CR 195. D 7 CR 196. D 7 CR 197. D 7 CR 198. D 7 CR 199. D 7 CR 200. D 7 CR 201. D 7 CR 202. D 7 CR 203. D 7 CR 204. D 7 CR 205. D 7 CR 206. D 7 CR 207. D 7 CR 208. D 7 CR 209. D 7 CR 210. D 7 CR 211. D 7 CR 212. D 7 CR 213. D 7 CR 214. D 7 CR 215. D 7 CR 216. D 7 CR 217. D 7 CR 218. D 7 CR 219. D 7 CR 220. D 7 CR 221. D 7 CR 222. D 7 CR 223. D 7 CR 224. D 7 CR 225. D 7 CR 226. D 7 CR 227. D 7 CR 228. D 7 CR 229. D 7 CR 230. D 7 CR 231. D 7 CR 232. D 7 CR 233. D 7 CR 234. D 7 CR 235. D 7 CR 236. D 7 CR 237. D 7 CR 238. D 7 CR 239. D 7 CR 240. D 7 CR 241. D 7 CR 242. D 7 CR 243. D 7 CR 244. D 7 CR 245. D 7 CR 246. D 7 CR 247. D 7 CR 248. D 7 CR 249. D 7 CR 250. D 7 CR 251. D 7 CR 252. D 7 CR 253. D 7 CR 254. D 7 CR 255. D 7 CR 256. D 7 CR 257. D 7 CR 258. D 7 CR 259. D 7 CR 260. D 7 CR 261. D 7 CR 262. D 7 CR 263. D 7 CR 264. D 7 CR 265. D 7 CR 266. D 7 CR 267. D 7 CR 268. D 7 CR 269. D 7 CR 270. D 7 CR 271. D 7 CR 272. D 7 CR 273. D 7 CR 274. D 7 CR 275. D 7 CR 276. D 7 CR 277. D 7 CR 278. D 7 CR 279. D 7 CR 280. D 7 CR 281. D 7 CR 282. D 7 CR 283. D 7 CR 284. D 7 CR 285. D 7 CR 286. D 7 CR 287. D 7 CR 288. D 7 CR 289. D 7 CR 290. D 7 CR 291. D 7 CR 292. D 7 CR 293. D 7 CR 294. D 7 CR 295. D 7 CR 296. D 7 CR 297. D 7 CR 298. D 7 CR 299. D 7 CR 300. D 7 CR 301. D 7 CR 302. D 7 CR 303. D 7 CR 304. D 7 CR 305. D 7 CR 306. D 7 CR 307. D 7 CR 308. D 7 CR 309. D 7 CR 310. D 7 CR 311. D 7 CR 312. D 7 CR 313. D 7 CR 314. D 7 CR 315. D 7 CR 316. D 7 CR 317. D 7 CR 318. D 7 CR 319. D 7 CR 320. D 7 CR 321. D 7 CR 322. D 7 CR 323. D 7 CR 324. D 7 CR 325. D 7 CR 326. D 7 CR 327. D 7 CR 328. D 7 CR 329. D 7 CR 330. D 7 CR 331. D 7 CR 332. D 7 CR 333. D 7 CR 334. D 7 CR 335. D 7 CR 336. D 7 CR 337. D 7 CR 338. D 7 CR 339. D 7 CR 340. D 7 CR 341. D 7 CR 342. D 7 CR 343. D 7 CR 344. D 7 CR 345. D 7 CR 346. D 7 CR 347. D 7 CR 348. D 7 CR 349. D 7 CR 350. D 7 CR 351. D 7 CR 352. D 7 CR 353. D 7 CR 354. D 7 CR 355. D 7 CR 356. D 7 CR 357. D 7 CR 358. D 7 CR 359. D 7 CR 360. D 7 CR 361. D 7 CR 362. D 7 CR 363. D 7 CR 364. D 7 CR 365. D 7 CR 366. D 7 CR 367. D 7 CR 368. D 7 CR 369. D 7 CR 370. D 7 CR 371. D 7 CR 372. D 7 CR 373. D 7 CR 374. D 7 CR 375. D 7 CR 376. D 7 CR 377. D 7 CR 378. D 7 CR 379. D 7 CR 380. D 7 CR 381. D 7 CR 382. D 7 CR 383. D 7 CR 384. D 7 CR 385. D 7 CR 386. D 7 CR 387. D 7 CR 388. D 7 CR 389. D 7 CR 390. D 7 CR 391. D 7 CR 392. D 7 CR 393. D 7 CR 394. D 7 CR 395. D 7 CR 396. D 7 CR 397. D 7 CR 398. D 7 CR 399. D 7 CR 400. D 7 CR 401. D 7 CR 402. D 7 CR 403. D 7 CR 404. D 7 CR 405. D 7 CR 406. D 7 CR 407. D 7 CR 408. D 7 CR 409. D 7 CR 410. D 7 CR 411. D 7 CR 412. D 7 CR 413. D 7 CR 414. D 7 CR 415. D 7 CR 416. D 7 CR 417. D 7 CR 418. D 7 CR 419. D 7 CR 420. D 7 CR 421. D 7 CR 422. D 7 CR 423. D 7 CR 424. D 7 CR 425. D 7 CR 426. D 7 CR 427. D 7 CR 428. D 7 CR 429. D 7 CR 430. D 7 CR 431. D 7 CR 432. D 7 CR 433. D 7 CR 434. D 7 CR 435. D 7 CR 436. D 7 CR 437. D 7 CR 438. D 7 CR 439. D 7 CR 440. D 7 CR 441. D 7 CR 442. D 7 CR 443. D 7 CR 444. D 7 CR 445. D 7 CR 446. D 7 CR 447. D 7 CR 448. D 7 CR 449. D 7 CR 450. D 7 CR 451. D 7 CR 452. D 7 CR 453. D 7 CR 454. D 7 CR 455. D 7 CR 456. D 7 CR 457. D 7 CR 458. D 7 CR 459. D 7 CR 460. D 7 CR 461. D 7 CR 462. D 7 CR 463. D 7 CR 464. D 7 CR 465. D 7 CR 466. D 7 CR 467. D 7 CR 468. D 7 CR 469. D 7 CR 470. D 7 CR 471. D 7 CR 472. D 7 CR 473. D 7 CR 474. D 7 CR 475. D 7 CR 476. D 7 CR 477. D 7 CR 478. D 7 CR 479. D 7 CR 480. D 7 CR 481. D 7 CR 482. D 7 CR 483. D 7 CR 484. D 7 CR 485. D 7 CR 486. D 7 CR 487. D 7 CR 488. D 7 CR 489. D 7 CR 490. D 7 CR 491. D 7 CR 492. D 7 CR 493. D 7 CR 494. D 7 CR 495. D 7 CR 496. D 7 CR 497. D 7 CR 498. D 7 CR 499. D 7 CR 500. D 7 CR 501. D 7 CR 502. D 7 CR 503. D 7 CR 504. D 7 CR 505. D 7 CR 506. D 7 CR 507. D 7 CR 508. D 7 CR 509. D 7 CR 510. D 7 CR 511. D 7 CR 512. D 7 CR 513. D 7 CR 514. D 7 CR 515. D 7 CR 516. D 7 CR 517. D 7 CR 518. D 7 CR 519. D 7 CR 520. D 7 CR 521. D 7 CR 522. D 7 CR 523. D 7 CR 524. D 7 CR 525. D 7 CR 526. D 7 CR 527. D 7 CR 528. D 7 CR 529. D 7 CR 530. D 7 CR 531. D 7 CR 532. D 7 CR 533. D 7 CR 534. D 7 CR 535. D 7 CR 536. D 7 CR 537. D 7 CR 538. D 7 CR 539. D 7 CR 540. D 7 CR 541. D 7 CR 542. D 7 CR 543. D 7 CR 544. D 7 CR 545. D 7 CR 546. D 7 CR 547. D 7 CR 548. D 7 CR 549. D 7 CR 550. D 7 CR 551. D 7 CR 552. D 7 CR 553. D 7 CR 554. D 7 CR 555. D 7 CR 556. D 7 CR 557. D 7 CR 558. D 7 CR 559. D 7 CR 560. D 7 CR 561. D 7 CR 562. D 7 CR 563. D 7 CR 564. D 7 CR 565. D 7 CR 566. D 7 CR 567. D 7 CR 568. D 7 CR 569. D 7 CR 570. D 7 CR 571. D 7 CR 572. D 7 CR 573. D 7 CR 574. D 7 CR 575. D 7 CR 576. D 7 CR 577. D 7 CR 578. D 7 CR 579. D 7 CR 580. D 7 CR 581. D 7 CR 582. D 7 CR 583. D 7 CR 584. D 7 CR 585. D 7 CR 586. D 7 CR 587. D 7 CR 588. D 7 CR 589. D 7 CR 590. D 7 CR 591. D 7 CR 592. D 7 CR 593. D 7 CR 594. D 7 CR 595. D 7 CR 596. D 7 CR 597. D 7 CR 598. D 7 CR 599. D 7 CR 600. D 7 CR 601. D 7 CR 602. D 7 CR 603. D 7 CR 604. D 7 CR 605. D 7 CR 606. D 7 CR 607. D 7 CR 608. D 7 CR 609. D 7 CR 610. D 7 CR 611. D 7 CR 612. D 7 CR 613. D 7 CR 614. D 7 CR 615. D 7 CR 616. D 7 CR 617. D 7 CR 618. D 7 CR 619. D 7 CR 620. D 7 CR 621. D 7 CR 622. D 7 CR 623. D 7 CR 624. D 7 CR 625. D 7 CR 626. D 7 CR 627. D 7 CR 628. D 7 CR 629. D 7 CR 630. D 7 CR 631. D 7 CR 632. D 7 CR 633. D 7 CR 634. D 7 CR 635. D 7 CR 636. D 7 CR 637. D 7 CR 638. D 7 CR 639. D 7 CR 640. D 7 CR 641. D 7 CR 642. D 7 CR 643. D 7 CR 644. D 7 CR 645. D 7 CR 646. D 7 CR 647. D 7 CR 648. D 7 CR 649. D 7 CR 650. D 7 CR 651. D 7 CR 652. D 7 CR 653. D 7 CR 654. D 7 CR 655. D 7 CR 656. D 7 CR 657. D 7 CR 658. D 7 CR 659. D 7 CR 660. D 7 CR 661. D 7 CR 662. D 7 CR 663. D 7 CR 664. D 7 CR 665. D 7 CR 666. D 7 CR 667. D 7 CR 668. D 7 CR 669. D 7 CR 670. D 7 CR 671. D 7 CR 672. D 7 CR 673. D 7 CR 674. D 7 CR 675. D 7 CR 676. D 7 CR 677. D 7 CR 678. D 7 CR 679. D 7 CR 680. D 7 CR 681. D 7 CR 682. D 7 CR 683. D 7 CR 684. D 7 CR 685. D 7 CR 686. D 7 CR 687. D 7 CR 688. D 7 CR 689. D 7 CR 690. D 7 CR 691. D 7 CR 692. D 7 CR 693. D 7 CR 694. D 7 CR 695. D 7 CR 696. D 7 CR 697. D 7 CR 698. D 7 CR 699. D 7 CR 700. D 7 CR 701. D 7 CR 702. D 7 CR 703. D 7 CR 704. D 7 CR 705. D 7 CR 706. D 7 CR 707. D 7 CR 708. D 7 CR 709. D 7 CR 710. D 7 CR 711. D 7 CR 712. D 7 CR 713. D 7 CR 714. D 7 CR 715. D 7 CR 716. D 7 CR 717. D 7 CR 718. D 7 CR 719. D 7 CR 720. D 7 CR 721. D 7 CR 722. D 7 CR 723. D 7 CR 724. D 7 CR 725. D 7 CR 726. D 7 CR 727. D 7 CR 728. D 7 CR 729. D 7 CR 730. D 7 CR 731. D 7 CR 732. D 7 CR 733. D 7 CR 734. D 7 CR 735. D 7 CR 736. D 7 CR 737. D 7 CR 738. D 7 CR 739. D 7 CR 740. D 7 CR 741. D 7 CR 742. D 7 CR 743. D 7 CR 744. D 7 CR 745. D 7 CR 746. D 7 CR 747. D 7 CR 748. D 7 CR 749. D 7 CR 750. D 7 CR 751. D 7 CR 752. D 7 CR 753. D 7 CR 754. D 7 CR 755. D 7 CR 756. D 7 CR 757. D 7 CR 758. D 7 CR 759. D 7 CR 760. D 7 CR 761. D 7 CR 762. D 7 CR 763. D 7 CR 764. D 7 CR 765. D 7 CR 766. D 7 CR 767. D 7 CR 768. D 7 CR 769. D 7 CR 770. D 7 CR 771. D 7 CR 772. D 7 CR 773. D 7 CR 774. D 7 CR 775. D 7 CR 776. D 7 CR 777. D 7 CR 778. D 7 CR 779. D 7 CR 780. D 7 CR 781. D 7 CR 782. D 7 CR 783. D 7 CR 784. D 7 CR 785. D 7 CR 786. D 7 CR 787. D 7 CR 788. D 7 CR 789. D 7 CR 790. D 7 CR 791. D 7 CR 792. D 7 CR 793. D 7 CR 794. D 7 CR 795. D 7 CR 796. D 7 CR 797. D 7 CR 798. D 7 CR 799. D 7 CR 800. D 7 CR 801. D 7 CR 802. D 7 CR 803. D 7 CR 804. D 7 CR 805. D 7 CR 806. D 7 CR 807. D 7 CR 808. D 7 CR 809. D 7 CR 810. D 7 CR 811. D 7 CR 812. D 7 CR 813. D 7 CR 814. D 7 CR 815. D 7 CR 816. D 7 CR 817. D 7 CR 818. D 7 CR 819. D 7 CR 820. D 7 CR 821. D 7 CR 822. D 7 CR 823. D 7 CR 824. D 7 CR 825. D 7 CR 826. D 7 CR 827. D 7 CR 828. D 7 CR 829. D 7 CR 830. D 7 CR 831. D 7 CR 832. D 7 CR 833. D 7 CR 834. D 7 CR 835. D 7 CR 836. D 7 CR 837. D 7 CR 838. D 7 CR 839. D 7 CR 840. D 7 CR 841. D 7 CR 842. D 7 CR 843. D 7 CR 844. D 7 CR 845. D 7 CR 846. D 7 CR 847. D 7 CR 848. D 7 CR 849. D 7 CR 850. D 7 CR 851. D 7 CR 852. D 7 CR 853. D 7 CR 854. D 7 CR 855. D 7 CR 856. D 7 CR 857. D 7 CR 858. D 7 CR 859. D 7 CR 860. D 7 CR 861. D 7 CR 862. D 7 CR 863. D 7 CR 864. D 7 CR 865. D 7 CR 866. D 7 CR 867. D 7 CR 868. D 7 CR 869. D 7 CR 870. D 7 CR 871. D 7 CR 872. D 7 CR 873. D 7 CR 874. D 7 CR 875. D 7 CR 876. D 7 CR 877. D 7 CR 878. D 7 CR 879. D 7 CR 880. D 7 CR 881. D 7 CR 882. D 7 CR 883. D 7 CR 884. D 7 CR 885. D 7 CR 886. D 7 CR 887. D 7 CR 888. D 7 CR 889. D 7 CR 890. D 7 CR 891. D 7 CR 892. D 7 CR 893. D 7 CR 894. D 7 CR 895. D 7 CR 896. D 7 CR 897. D 7 CR 898. D 7 CR 899. D 7 CR 900. D 7 CR 901. D 7 CR 902. D 7 CR 903. D 7 CR 904. D 7 CR 905. D 7 CR 906. D 7 CR 907. D 7 CR 908. D 7 CR 909. D 7 CR 910. D 7 CR 911. D 7 CR 912. D 7 CR 913. D 7 CR 914. D 7 CR 915. D 7 CR 916. D 7 CR 917. D 7 CR 918. D 7 CR 919. D 7 CR 920. D 7 CR 921. D 7 CR 922. D 7 CR 923. D 7 CR 924. D 7 CR 925. D 7 CR 926. D 7 CR 927. D 7 CR 928. D 7 CR 929. D 7 CR 930. D 7 CR 931. D 7 CR 932. D 7 CR 933. D 7 CR 934. D 7 CR 935. D 7 CR 936. D 7 CR 937. D 7 CR 938. D 7 CR 939. D 7 CR 940. D 7 CR 941. D 7 CR 942. D 7 CR 943. D 7 CR 944. D 7 CR 945. D 7 CR 946. D 7 CR 947. D 7 CR 948. D 7 CR 949. D 7 CR 950. D 7 CR 951. D 7 CR 952. D 7 CR 953. D 7 CR 954. D 7 CR 955. D 7 CR 956. D 7 CR 957. D 7 CR 958. D 7 CR 959. D 7 CR 960. D 7 CR 961. D 7 CR 962. D 7 CR 963. D 7 CR 964. D 7 CR 965. D 7 CR 966. D 7 CR 967. D 7 CR 968. D 7 CR 969. D 7 CR 970. D 7 CR 971. D 7 CR 972. D 7 CR 973. D 7 CR 974. D 7 CR 975. D 7 CR 976. D 7 CR 977. D 7 CR 978. D 7 CR 979. D 7 CR 980. D 7 CR 981. D 7 CR 982. D 7 CR 983. D 7 CR 984. D 7 CR 985. D 7 CR 986. D 7 CR 987. D 7 CR 988. D 7 CR 989. D 7 CR 990. D 7 CR 991. D 7 CR 992. D 7 CR 993. D 7 CR 994. D 7 CR 995. D 7 CR 996. D 7 CR 997. D 7 CR 998. D 7 CR 999. D 7 CR 1000. D 7 CR 1001. D 7 CR 1002. D 7 CR 1003. D 7 CR 1004. D 7 CR 1005. D 7 CR 1006. D 7 CR 1007. D 7 CR 1008. D 7 CR 1009. D 7 CR 1010. D 7 CR 1011. D 7 CR 1012. D 7 CR 1013. D 7 CR 1014. D 7 CR 1015. D 7 CR 1016. D 7 CR 1017. D 7 CR 1018. D 7 CR 1019. D 7 CR 1020. D 7 CR 1021. D 7 CR 1022. D 7 CR 1023. D 7 CR 1024. D 7 CR 1025. D 7 CR 1026. D 7 CR 1027. D 7 CR 1028. D 7 CR 1029. D 7 CR 1030. D 7 CR 1031. D 7 CR 1032. D 7 CR 1033. D 7 CR 1034. D 7 CR 1035. D 7 CR 1036. D 7 CR 1037. D 7 CR 1038. D 7 CR 1039. D 7 CR 1040. D 7 CR 1041. D 7 CR 1042. D 7 CR 1043. D 7 CR 1044. D 7 CR 1045. D 7 CR 1046. D 7 CR 1047. D 7 CR 1048. D 7 CR 1049. D 7 CR 1050. D 7 CR 1051. D 7 CR 1052. D 7 CR 1053. D 7 CR 1054. D 7 CR 1055. D 7 CR 1056. D 7 CR 1057. D 7 CR 1058. D 7 CR 1059. D 7 CR 1060. D 7 CR 1061. D 7 CR 1062. D 7 CR 1063. D 7 CR 1064. D 7 CR 1065. D 7 CR 1066. D 7 CR 1067. D 7 CR 1068. D 7 CR 1069. D 7 CR 1070. D 7 CR 1071. D 7 CR 1072. D 7 CR 1073. D 7 CR 1074. D 7 CR 1075. D 7 CR 1076. D 7 CR 1077. D 7 CR 1078. D 7 CR 1079. D 7 CR 1080. D 7 CR 1081. D 7 CR 1082. D 7 CR 1083. D 7 CR 1084. D 7 CR 1085. D 7 CR 1086. D 7 CR 1087. D 7 CR 1088. D 7 CR 1089. D 7 CR 1090. D 7 CR 1091. D 7 CR 1092. D 7 CR 1093. D 7 CR 1094. D 7 CR 1095. D 7 CR 1096. D 7 CR 1097. D 7 CR 1098. D 7 CR 1099. D 7 CR 1100. D 7 CR 1101. D 7 CR 1102. D 7 CR 1103. D 7 CR 1104. D 7 CR 1105. D 7 CR 1106. D 7 CR 1107. D 7 CR 1108. D 7 CR 1109. D 7 CR 1110. D 7 CR 1111. D 7 CR 1112. D 7 CR 1113. D 7 CR 1114. D 7 CR 1115. D 7 CR 1116. D 7 CR 1117. D 7 CR 1118. D 7 CR 1119. D 7 CR 1120. D 7 CR 1121. D 7 CR 1122. D 7 CR 1123. D 7 CR 1124. D 7 CR 1125. D 7 CR 1126. D 7 CR 1127. D 7 CR 1128. D 7 CR 1129. D 7 CR 1130. D 7 CR 1131. D 7 CR 1132. D 7 CR 1133. D 7 CR 1134. D 7 CR 1135. D 7 CR 1136. D 7 CR 1137. D 7 CR 1138. D 7 CR 1139. D 7 CR 1140. D 7 CR 1141. D 7 CR 1142. D 7 CR 1143. D 7 CR